

KASSE TET CLUB

Association de Scrabble de Rémire-Montjoly (loi 1901)



Objet : « Développer la pratique du scrabble, organiser toutes manifestations et compétitions en vue de promouvoir ce jeu »...(extrait des statuts du Kassé Têt Club).

Agrément : « Jeunesse » n° 309-98-01 (DDJS Guyane) - **SIRET :** 803 356 468 000 14 Code APE : 9392 Z

Président : M. Michel SAINT-ANGE - Tél. : 06 96 45 24 28 - Mail : kassetetclub@orange.fr

Horaires des séances :

Adultes : Mercredi de 16h à 18h30 - Samedi de 16h à 18h.

Section Jeunes : Samedi de 10h30 à 12h.

Lieu : CLAE Yvonne Lanou Rue des frères Farlot, 97354 REMIRE-MONTJOLY.

Présentation :

Le Kassé Têt Club fonctionne sans discontinuer depuis sa création... **le 2 octobre 1989 !** C'est le doyen des clubs de scrabble actuellement en activité en Guyane et il fêtera dignement ces 30 ans.

Un axe essentiel de la politique de notre association dans les années à venir est **d'accorder une attention particulière à la section des jeunes** (séances d'initiation et de perfectionnement, organisation régulière de compétitions afin de développer une saine émulation au sein de cette catégorie d'âge) et de **contribuer au développement de clubs scolaires**. Car le scrabble, plus qu'un jeu de société, est aussi un formidable outil pédagogique au service de la maîtrise du français et du calcul mental.

Des entraînements spécifiques sont proposés en fonction des niveaux : séances d'initiations, séances d'entraînement en vue de compétitions, exercices de découverte et de mémorisation des mots, conseils, trucs et astuces prodigués par les plus chevronnés...

Les séances (adultes et jeunes) se déroulent habituellement selon la **formule Duplicata** : les joueurs sont tous munis d'un jeu. Un « meneur » tire sept lettres au hasard. Ainsi confrontés au même tirage, tous les joueurs recherchent la solution censée leur rapporter le plus de points. Après le temps de réflexion (trois minutes), le mot correspondant au maximum possible (le « top » du tirage, trouvé grâce à un logiciel qui répertorie tous les mots admissibles) est retenu et annoncé. Chaque **joueur** place ce mot sur sa grille mais **est crédité des points** qui correspondent au mot qu'il a trouvé. On repart alors avec un nouveau tirage de sept lettres (en complétant le reliquat à sept lettres ou en prenant sept nouvelles lettres) et chacun poursuit sa recherche sur le même principe. Le **top de la partie** est la **somme des tops de chaque tirage**. Cette formule met tous les joueurs dans les mêmes conditions et est très appréciée.

Informations-clés sur le Kassé Têt Club

Réalisations passées

Organisation d'une vingtaine de tournois locaux ou inter-régionaux ;

Organisation de plus **60** opérations Portes ouvertes pour promouvoir et faire découvrir le scrabble.

Performances sportives (titres, qualifications à des Championnats nationaux ou Mondiaux)

1 Titre de Champion régional outremer de scrabble (**2000**), **1** Titre de Champion régional outremer par paires de scrabble (**2019**), **3** Titres de Champion de Guyane de scrabble toutes catégories (**2009, 2014 et 2015**), **2** titres de Champion de Guyane des Jeunes (**2018, 2019**), **6** titres de Champion de Guyane en catégorie Vermeils (**2010, 2011, 2012, 2013, 2016, 2019**), **7** titres de Champion de Guyane en catégorie Diamants (**2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2018, 2019**), **3** titres de Champion de Guyane en catégorie Poussins (**2016, 2018, 2019**), **6** Victoires (par équipes) lors des Interclubs de Guyane (**2008, 2009, 2011, 2012, 2013, 2019**).

Actualités à venir (2019-2020)

Journée Portes Ouvertes - Scrabble en Paires Noël - Marathon de Scrabble - Journée Jeux.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur le scrabble en club, sur le Kassé Têt Club, sur ses activités passées, ses résultats sportifs et sur les manifestations à venir, n'hésitez pas à franchir le pas et à nous rejoindre...

KASSE TET CLUB

Agrément « Jeunesse » n° 309-98-01 (Arrêté n° 663 du 20 Avril 1998, DDJS Guyane) - SIRET : 803 356 468 00014 APE 9392Z

Adresse : s/c M. Michel SAINT-ANGE - 2 Rue Raoul Homat 97354 REMIRE-MONTJOLY

Tél. : 06 94 45 24 28 - Email : kassetetclub@orange.fr